

COMMUNE d'OUZOUER SUR TREZEE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 11 Avril 2019 à 19 h 00

Sous la présidence de M. Guy Massé, Maire

Absents excusés : Mme Caillaut (pouvoir à M. Massé) - M. Capy.

Absent : Mme Meneau

Secrétaire de séance : Mme Marie-Claude Audin

Le Conseil Municipal :

■ **APPROUVE**, à l'unanimité, l'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour concernant le renouvellement de la convention de gestion temporaire du service assainissement transféré à l'intercommunalité.

■ **APPROUVE**, à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 18 Février 2019
M. Gervais demande cependant que la remarque de M. Mendak dans les affaires diverses soit modifiée comme suit : « *Monsieur Mendak signale être souvent interpellé quant au budget des travaux de la Route de Garnus, Monsieur Gervais répond que cela a été confié à des spécialistes et réalisé dans les règles de l'art, il ajoute qu'afin de permettre l'évacuation optimale de l'eau dans les fossés, un recalibrage de la voie correspondante a dû être effectué* ».

■ **APPROUVE** à 11 voix pour et 1 abstention, le compte de Gestion 2018 du Receveur pour le Budget Communal dont les écritures sont conformes au Compte Administratif 2018 du Maire pour le Budget Communal.

■ **APPROUVE** à 9 voix pour et 1 abstention, le Compte Administratif 2018 du Budget Communal qui présente un excédent de fonctionnement de 192 540.73 € et un déficit d'investissement de 47 087.84 €.

■ **PROCEDE** à 11 voix pour et 1 abstention à l'affectation des résultats de l'exécution du budget communal 2018 au Budget primitif de la Commune 2019.

■ **MAINTIENT**, à l'unanimité, les taux d'imposition votés en 2018 pour 2019, comme suit :

Taxe d'Habitation -----	15.25 %
Taxe Foncière bâtie -----	16.98 %
Taxe Foncière non bâtie ----	43.92 %

■ **VOTE** à 11 voix pour, 1 abstention, le Budget Primitif 2019 de la Commune qui s'équilibre en Section de Fonctionnement à 1 055 099.67 € et en Section d'Investissement à 463 543.12 €.

■ **APPROUVE**, à l'unanimité, le Compte de Gestion 2018 du Receveur pour le C.C.A.S. dont les écritures sont conformes au Compte Administratif 2018 du Maire pour le C.C.A.S.

■ **APPROUVE** à 10 voix pour, le Compte Administratif 2018 du C.C.A.S. qui présente un excédent de fonctionnement de 5 725.05 Euros.

■ **PROCEDE**, à l'unanimité, à l'affectation des résultats de l'exécution budgétaire 2018 du CCAS au budget primitif 2019 du CCAS

■ **VOTE**, à l'unanimité, le Budget Primitif 2019 du Centre Communal d'Action Sociale qui s'équilibre à la somme de 40 000 Euros

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le Compte de Gestion 2018 du Receveur pour le Service de l'Eau Potable dont les écritures sont conformes au Compte Administratif 2018 du Maire pour le Service de l'Eau Potable.
- **APPROUVE**, à 10 voix pour, le Compte Administratif 2018 du Service de l'Eau Potable qui présente un excédent de fonctionnement de 11 510.59 € et un excédent d'investissement de 38 289.99 €
- **PROCEDE**, à l'unanimité, à l'affectation des résultats de l'exécution budgétaire 2018 du Service de l'Eau Potable au budget primitif 2019 du Service de l'Eau Potable
- **VOTE**, à l'unanimité, le Budget Primitif 2019 du Service de l'Eau Potable qui s'équilibre en section d'exploitation à la somme de 51 310.59 € et en section d'investissement à la somme de 147 419.85 €.
- **ALLOUE**, à l'unanimité, hormis M. Gervais qui ne participe pas au vote, les subventions aux associations pour l'année 2019.
- **APPROUVE**, à l'unanimité, la modification à apporter aux conditions d'appel des loyers des locaux et du fonds de commerce de Tréz'épicerie.
- **SE PRONONCE**, à l'unanimité, contre le transfert à la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye, au 1^{er} Janvier 2020, de la compétence eau potable.
- **PROLONGE**, à l'unanimité, d'une année supplémentaire, la convention de gestion transitoire en matière d'assainissement collectif.

■ **Affaires diverses**

Monsieur le Maire indique que les travaux d'aménagement du carrefour de la Route de La Bussière devraient être terminés vers le 20 Avril.

Il rappelle l'inauguration du terrain multisports samedi 13 Avril en présence de la Vice-Présidente du Conseil Régional et du Président du Conseil Départemental, financeurs de cet investissement à hauteur de 55%.

Monsieur Gervais fait savoir que la Commune vient d'adhérer, pour un coût modique, à Panneau Pocket, une application mobile, gratuite pour la population qui lui permet de recevoir instantanément sur smartphone, les informations et alertes émanant de la Mairie. Plus de 150 personnes ont déjà téléchargé cette application et bénéficient de ce service.

Monsieur Gervais ajoute que les travaux d'installation du jardin du souvenir (espace de dispersion des cendres) viennent d'être réalisés.

Mme Boury signale que l'exposition de printemps organisée par les écoles aura lieu le 3 mai et la kermesse, le 28 juin.

Le Maire,
Guy Massé